



# ...du côté d'Ayent

UNE COMMUNE  
OÙ IL FAIT BON VIVRE

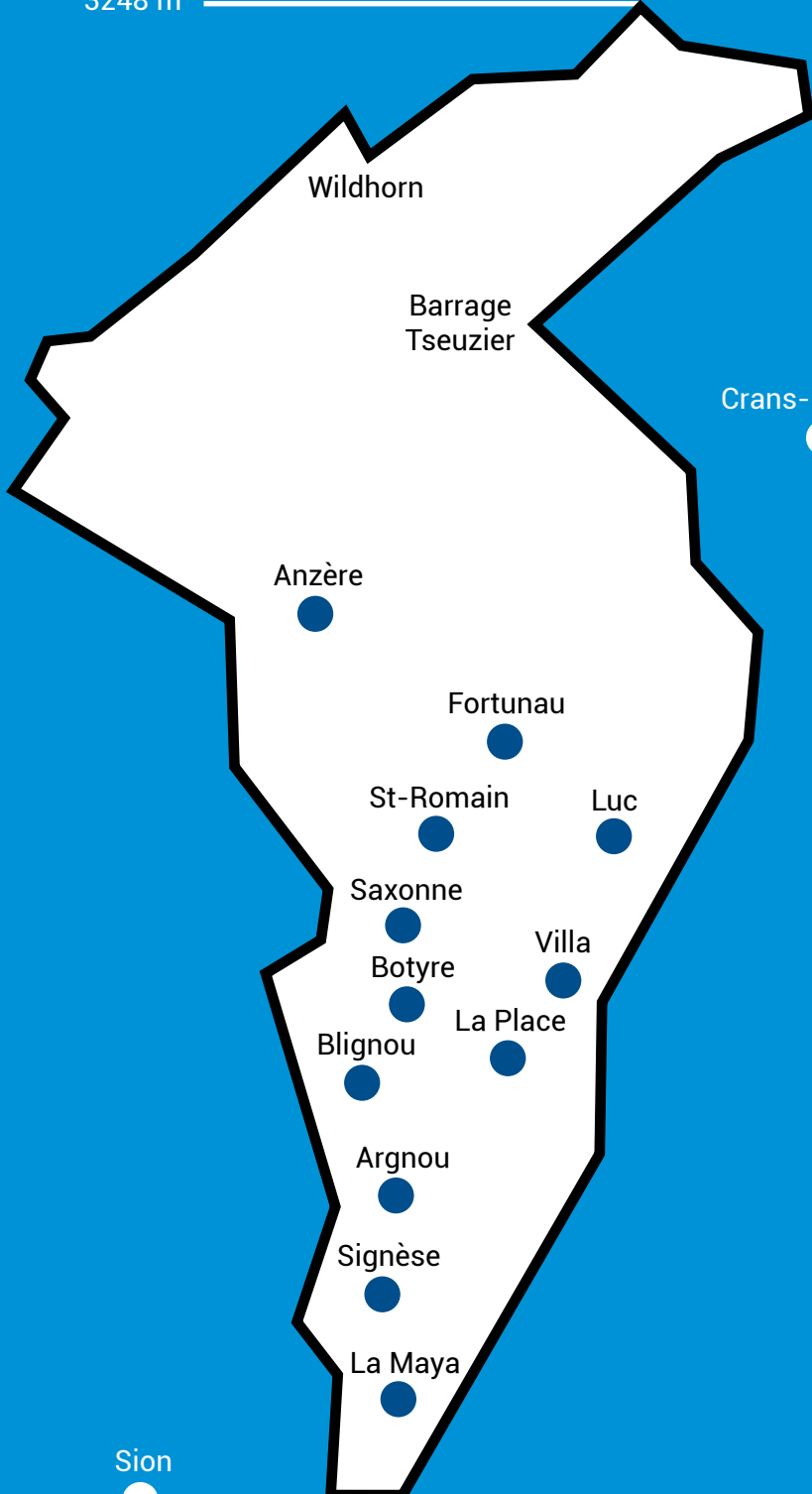


Ayent-Anzère  
european energy award





3248 m



Wildhorn

Barrage  
Tseuzier

Crans-Montana

Anzère

Fortunau

St-Romain

Luc

Saxonne

Villa

Botyre

La Place

Blignou

Argnou

Signèse

La Maya

Sion

508 m

# La commune d'Ayent

s'étale sur la rive droite du Rhône, de la plaine à la montagne. Sur le versant de l'Adret valaisan, l'ensemble de son territoire est caressé par le soleil du lever au coucher d'où son slogan, une commune où il fait bon vivre!

Les pieds dans les vignes à 508 m et la tête dans les montagnes à 3248 m, ce coteau baigne dans la diversité de ses paysages. Ses nombreux villages, étagés dans la pente, se fondent harmonieusement dans un environnement composé de vignes, de collines, de forêts, de prairies et de pâturages. Dans un but de préservation, Ayent a été l'une des premières communes de montagne à obtenir le label "Cité de l'Energie" et elle s'engage pour un développement durable. Elle mise sur le chauffage à bois avec la plus grande installation à granulés d'Europe centrale pour alimenter la station d'Anzère et une centrale à bois déchiquetés pour chauffer les bâtiments publics du chef-lieu, St-Romain.

Ayent a tout pour plaire, été comme hiver. Un réseau de promenade serpente le coteau jusqu'aux Alpes Bernoises en traversant les villages, en longeant quatre bisses qui coulent à des altitudes différentes. L'activité touristique a été développée depuis les années 1960 sur le plateau d'Anzère. Cette station unique avec sa place du village sans voiture offre un domaine skiable dessiné face au panorama des Alpes Valaisannes ainsi qu'un espace de bains, de détente et de soins.

Une mosaïque de paysages et une qualité de vie exceptionnelle rythme les événements et les activités de sa population. Ayent propose une vie associative variée à proximité de l'effervescence de la ville et du calme de la montagne.

Les personnes à la recherche d'un cadre de vie exceptionnel y trouveront un port d'attache qui offre toutes les commodités d'une grande agglomération.

**De plus la Commune Ayent  
propose des conditions-cadres favorables à sa population**

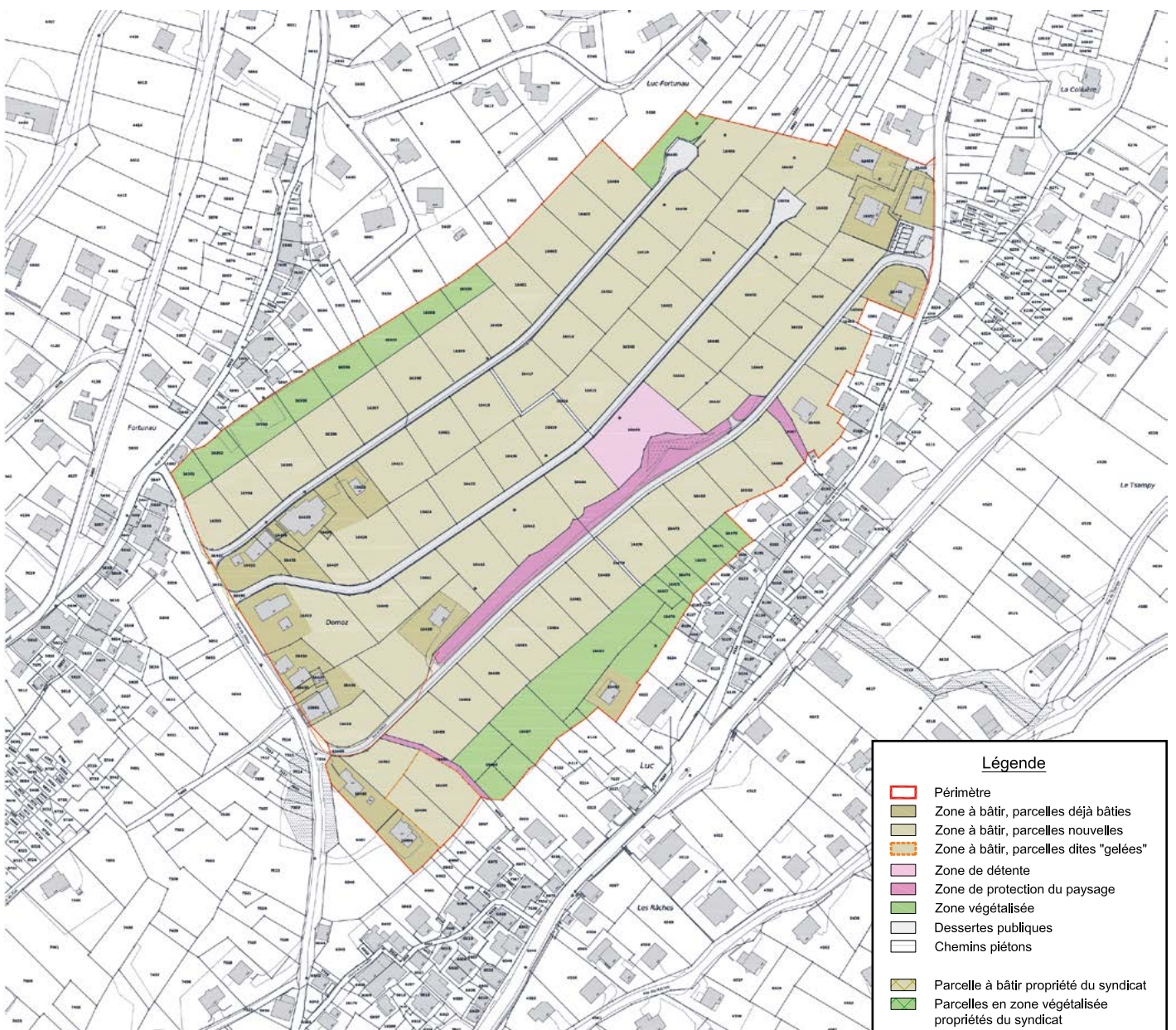


# Depuis les années 1990,

la Commune d'Ayent a une politique d'aménagement du territoire claire et cohérente. Son règlement des constructions et des zones a délimité les parties du territoire communal à aménager. 8 zones ont fait l'objet d'un plan d'aménagement détaillé et d'un remembrement parcellaire urbain qui offrent de magnifiques terrains pour la construction de résidences principales. Il demeure trois zones à aménager, en cours de procédure.

Toutes les parcelles sont desservies par un réseau routier et équipées (alimentation en eau potable et irrigation, évacuation des eaux usées et claires, conduites industrielles).

( Exemple de RPU Fortunau / Luc)





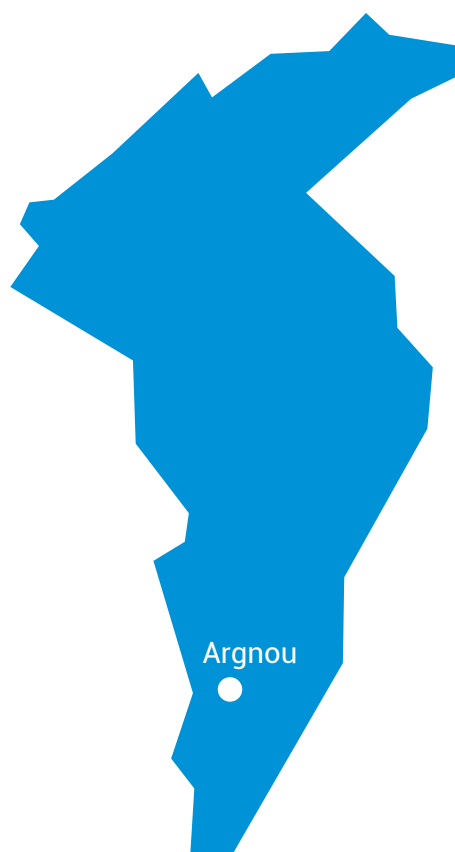


## Zone Les Frisses

VILLAGE D'ARGNOU

Altitude : 800 m

- Pour toutes les bourses, une fiscalité avantageuse.
- Pour construire sa résidence, des zones à bâtir équipées, adaptées et intégrées dans les villages de la commune sur des terrains constructibles à un prix abordable.





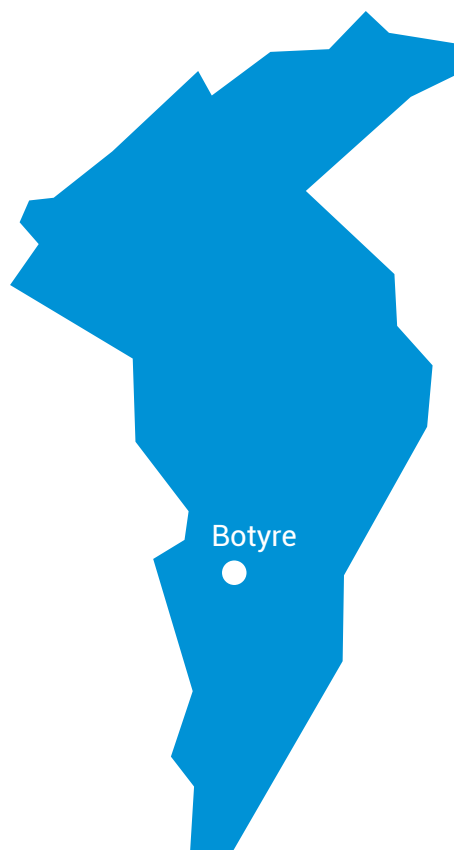


## Zone Trébutyre

VILLAGE DE BOTYRE

Altitude : 950 m

- Pour profiter à moins de 10 km, de toutes les commodités de la ville de Sion: Hôpital, aéroport, vie culturelle et sportive.
- Pour bénéficier des infrastructures de transport mises en place dans le cadre du projet de l'AggloSion.





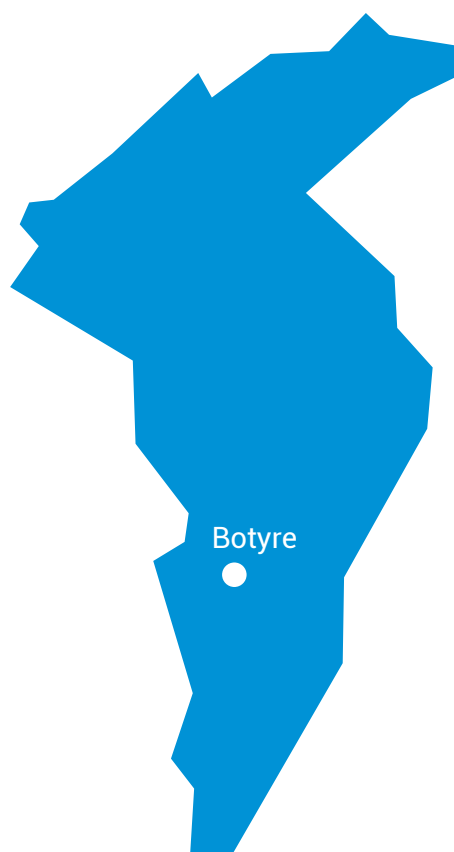


## Zone Rougenan

VILLAGE DE BOTYRE

Altitude : 920 m

- Pour les plaisirs de la lecture, une bibliothèque communale et scolaire.
- Pour les loisirs, une offre culturelle et sportive diversifiée.
- Pour se détendre à proximité Anzère, des pistes de ski, une piscine avec centre de soins, spa & wellness. Un circuit de randonnées balisé : bisses, alpages, barrage de Zeuzier, cabane des Audannes, etc.







## Zone Les Sénérettes

VILLAGE DE LA PLACE

Altitude : 940 m

- Pour consommer près de chez soi, des commerces de proximité : banques, poste, boulangeries, alimentations, kiosque, boucheries, cafés, restaurants, etc.
- Pour louer son appartement, des loyers abordables dans des maisons privées ou dans des immeubles à taille humaine.







## Zone Bré de Blignou

VILLAGE DE BLIGNOU

Altitude : 950 m

- Pour se retrouver autour des activités festives et culturelles, des événements et rendez-vous annuels ou occasionnels.
- Pour que nos aînés se sentent en sécurité, un EMS au home des «Crêtes», des appartements protégés.







## Zone Pétoly

VILLAGE DE BLIGNOU

Altitude : 1010 m

- Pour jouir d'un cadre de vie sécurisé et valorisé par la mixité des zones d'habitation dans les différents villages de la commune.
- Pour vivre dans un cadre unique avec un paysage diversifié allant de la plaine à la montagne et un climat agréable avec un ensoleillement exceptionnel.





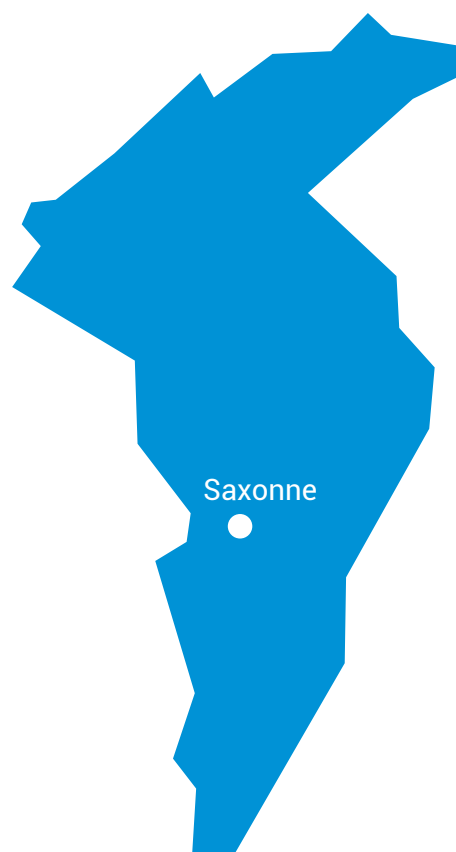


## Zone Champ de la Grange

VILLAGE DE SAXONNE

Altitude : 1030 m

- Pour les familles, des infrastructures pour l'accueil des enfants.  
A Botyre au centre de la commune, une garderie avec nursery, crèche et UAPE.  
Une école enfantine et primaire avec une salle de gymnastique.  
A St-Romain, un cycle d'orientation avec une salle de gymnastique.  
Une place de jeu pour les tout-petits.





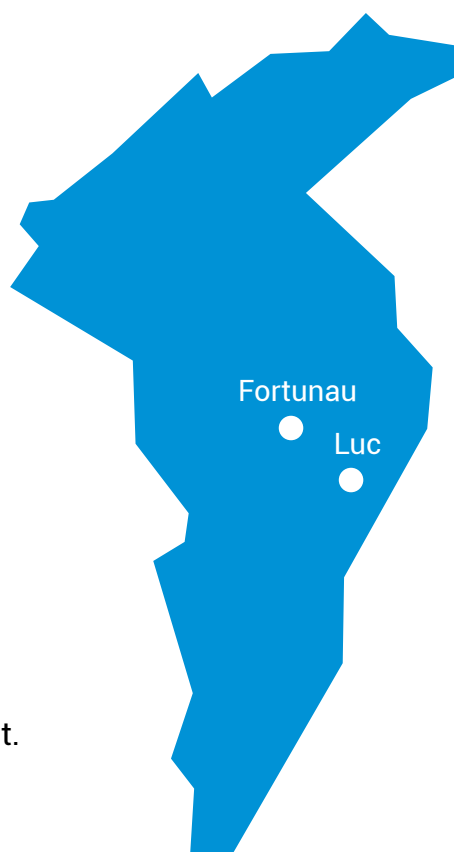


## Zone Luc / Fortunau

VILLAGE DE FORTUNAU

Altitude : 970 m

- Pour éviter des déplacements, des emplois dans les activités des secteurs primaire, tertiaire ou secondaire.
- Pour favoriser la mobilité, des transports scolaires, la gratuité sur certaines lignes postales, des lunabus, des cartes journalières CFF à prix réduit.







## VOUS RECHERCHEZ UN TERRAIN SUR NOTRE COMMUNE.

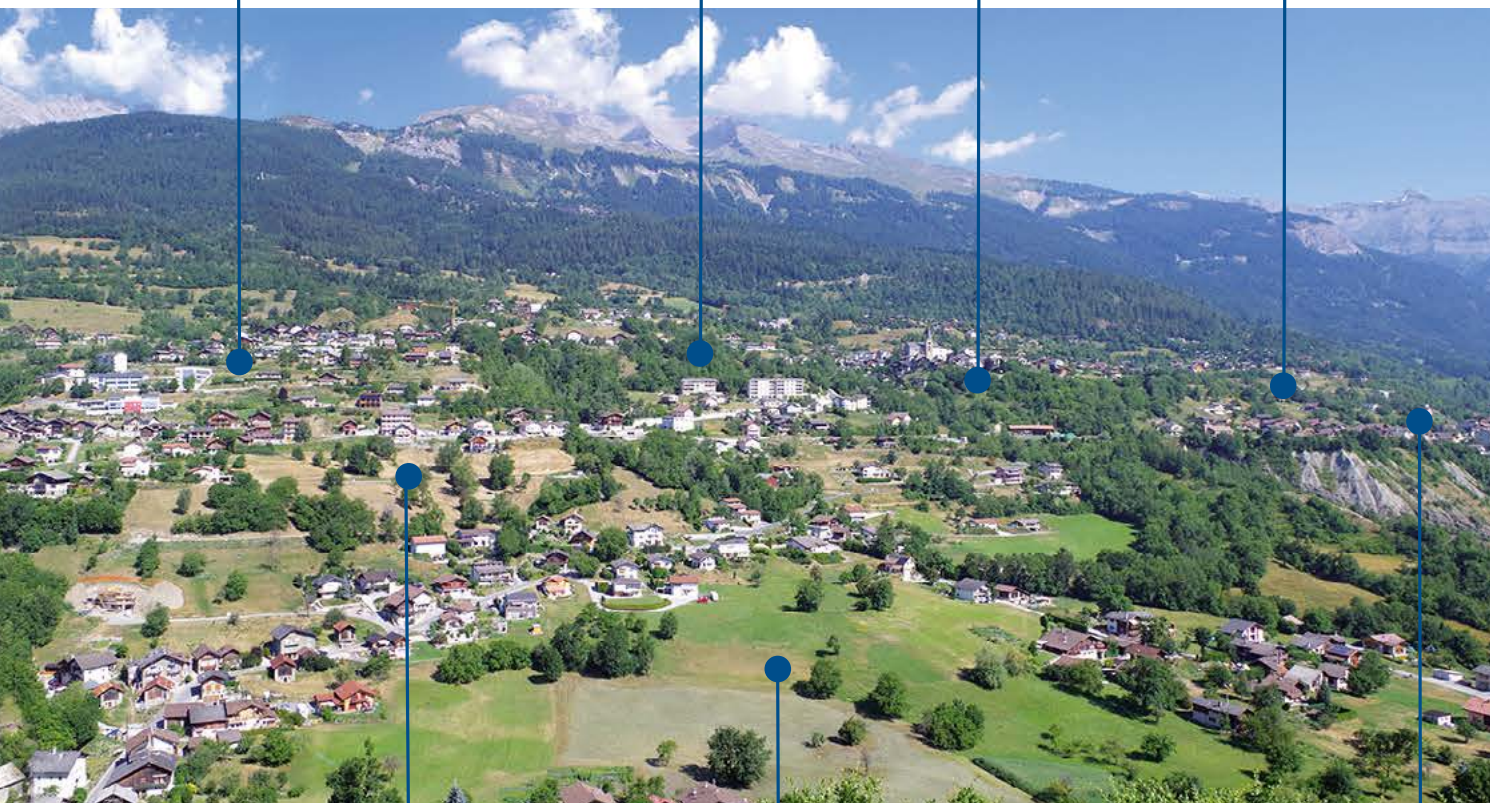
Une liste des propriétaires vendeurs est à votre disposition sur le site communal  
<http://www.ayent.ch/commune/achat-vente.html>

### La Commune d'Ayent

dispose également de deux zones artisanales, aux Janyres et au Bré de Blignou.  
Cette dernière, située à l'entrée Ouest de la Commune, le long de la route cantonale, est au bénéfice  
d'un plan d'aménagement détaillé en force.

Ces zones sont destinées aux activités économiques de type artisanal et commercial pour  
les entreprises favorisant le développement économique de la commune.





zone  
Champ de la Grange

zone Gévres-Bollué

zone St-Romain

zone Luc / Fortunau

zone  
Les Sénérettes

zone Place / Villa

zone artisanale  
Janyres

Les terrains en mains publiques  
feront l'objet de droits de superficie à des tarifs compétitifs.  
Des parcelles sont également propriété de privés.  
Le site du Bré de Blignou est en cours de viabilisation.

Vous pouvez également obtenir des informations auprès du service technique communal.

Rte d'Anzère 1  
1966 Ayent  
tél. 027 399 26 46  
ax 027 399 26 40  
info@ayent.ch  
www.ayent.ch





# Vos vacances au cœur des Alpes

**Été comme hiver  
panorama exceptionnel**

Centre de la station libre de toute circulation.

**[www.anzere.ch](http://www.anzere.ch)** Anzère Tourisme / +41 (0)27 399 28 00 / [info@anzere.ch](mailto:info@anzere.ch)



**anzère**  
VALAIS SWITZERLAND